



COVID-19 – DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE –
Schéma temporaire d'implantation de terrasse
Domaine public

Nom commercial de l'établissement :

Adresse de l'établissement :
.....

Demandeur

SOIT **Personne physique**

Le soussigné (prénom et nom) :

Numéro d'entreprise :

GSM :

E-mail :

Domicile (adresse complète) :
.....

SOIT **Personne morale**

La firme (dénomination, raison sociale) :

Numéro d'entreprise :

Siège social (adresse complète) :
.....

Représentée, conformément aux statuts, par (prénom(s) et nom(s)) :

E-mail du représentant :

Nom et prénom du gérant, responsable de l'établissement :

GSM du gérant :

E-mail du gérant:

Emplacement demandé :

- Sur trottoir : le long de la façade de l'établissement ; longueur façade : mètres
 - Accord de l'établissement voisin pour étendre la terrasse :mètres¹ devant la façade du voisin
 - Longueur totale : mètres
- Autre configuration (schéma à représenter ci-dessous)
 - Sur un emplacement de stationnement
 - Sur une place
 - Autre - préciser

Schéma d'implantation temporaire de la terrasse

- Garde-corps
- Plancher
- Tente/toile solaire
- Autre :

¹ Accord écrit et signé du voisin à joindre au présent formulaire, précisant les dimensions autorisées et l'année

Par la présente, je reconnais que :

- cette demande visant l'obtention d'une terrasse sur le domaine public est liée aux restrictions sanitaires actuelles ; l'autorisation potentiellement délivrée par le Collège communal à titre exceptionnel cessera de produire des effets quand le secteur HORECA pourra à nouveau accueillir des consommateurs à l'intérieur des établissements ;
- la disposition de la terrasse permet de préserver la sécurité des clients vis-à-vis de la circulation dans la rue ainsi que le respect de la distanciation sociale, et des conditions de sécurité complémentaires qui seraient définies par le comité de concertation ainsi que les dispositions légales et réglementaires pour la réouverture des Horeca ;
- j'ai pris connaissance du Règlement de police relatif à l'implantation des terrasses et étals, y compris sur la zone d'activité HORECA de la Croisette adopté en séance du Conseil communal du 12 novembre 2019 et que celui-ci reste d'application pour cette demande.

Date, nom, prénom et signature :

Ce formulaire est introduit :

- *Par courrier : Administration communale de Dinant – service terrasses - Rue Grande 112, 5500 Dinant ;*
- *OU par mail : terrasses@dinant.be ;*
- *OU en main propre à l'administration - service terrasses.*